

## Grille tarifaire 2018-2019

Période : du 1er septembre au 31 août de chaque année  
Adhésion à la Chambre de commerce Chibougamau-Chapais

### ENTREPRISES & DÉLÉGUÉS :

1 À 10 EMPLOYÉS (1)	150.00\$
11 À 24 EMPLOYÉS (1)	175.00\$
25 À 49 EMPLOYÉS (1)	200.00\$
50 EMPLOYÉS ET PLUS (1)	250.00\$
INSTITUTIONS FINANCIÈRES (1)	500.00\$
PUBLIC, PARAPUBLIC, MUNICIPAL (1)	500.00\$
AUTRES ORGANISATIONS (1)	500.00\$
TRAVAILLEUR AUTONOME (1)	100.00\$
ASSOCIATIONS À BUT NON LUCRATIF (1)	60.00\$
MEMBRES INDIVIDUELS (n/a)	60.00\$

\*Les taxes ne sont pas incluses dans les prix.

\*Le délégué a droit de vote aux assemblées générales. Tous les autres employés de l'entreprise/organisme peuvent profiter du tarif membre lors des activités.